

DEROULEMENT DE CARRIERE DES ASCT

Compte rendu de la réunion du 28 janvier 2010

HISTORIQUE

Les fortes mobilisations des ASCT dans tous les mouvements de grève ont conduit la Direction à requalifier la filière à partir de 1997.

En 1997

- ➔ Passage de 42% à 49% de l'effectif à la qualification C
- ➔ Passage de 7% à 15% de l'effectif à la qualification D

Janvier et 19 mai 2006

Les négociations unitaires permettent sur 3 ans :

- ↪ De porter le pourcentage de qualification D à 24% soit +712.
- ↪ De porter le taux de D2 de 33% à 39% soit +186.
- ↪ De porter le taux de C2 de 37% à 49% soit + 515.
- ↪ De porter le taux de B2 de 84% à 87% soit + 89.

**C'est un volume de promotions important (1502)
qui a été gagné en plus des notations normales !**

La Direction a convoqué les organisations syndicales le 28 janvier 2010 pour tirer un bilan de ses mesures de requalification.

CONSTAT

Ce qui a progressé :

Le volume de notations supplémentaires a permis :

- 24,3% de l'effectif est à la qualification D au 31/12/2009 contre 16,9% en 2005.
- La répartition au sein de la qualification C est mieux équilibrée :
 - × 50,3% sur C1 et 49,7% sur C2 en 2009 contre 63% sur C1 et 37% sur C2 en 2005.
- La répartition au sein de la qualification D permet une augmentation du nombre de D2 39% en 2009 contre 33% en 2005.
- La position de rémunération moyenne avant la retraite est à 15 en 2009 contre 14 en 2005.



Ce qui se dégrade :

- Les délais de séjour se sont aggravés pour accéder à la qualification C et D et sur le 2^e niveau de la qualification B.
- La Direction a utilisé le critère du choix pour distribuer le volume de promotions, ce qui explique la non prise en compte de la situation des ASCT les plus anciens et notamment des ex krust sur D1.
- La poursuite d'activité au-delà de 55 ans ne libère pas le nombre de postes nécessaires pour obtenir la qualification C et bloque des agents sur B2.

La délégation CGT a pointé ces points négatifs et a demandé des mesures urgentes pour débloquent la situation de certains ASCT.

ANNONCES DE LA DIRECTION DELEGUEE TRAIN

- **40 B2 supplémentaires en plus des 63 du contingent normal. Une part sera laissée aux Commissions de notation. Cette annonce est la déclinaison de la négociation du préavis de grève CGT, UNSA et CFDT du 12 décembre 2009, où la Direction s'était engagée à examiner la situation des agents sur B1.**
- **Toutes les vacances de postes à C et à D seront remplacées.**
- **Un regard particulier sera apporté à la situation des ex krust.**
- **Sur les reconversions, négociations en cours d'année pour tenir compte de l'effet des reconversions pour les établissements concernés et application du RH910 où dans certains cas des notations hors compte devront être mises en place.**

POURSUIVONS L'AMELIORATION DU SALAIRE ET DU DEROULEMENT DE CARRIERE

- ✚ Dans chaque ECT, les délégué(e)s et militant(e)s CGT vont s'y employer pour contrer l'utilisation abusive du choix.
- ✚ Les militants CGT dynamisent le rapport de forces à l'appui de la pétition sur les salaires pour obtenir :
 - ✓ Une première étape d'augmentation générale des salaires de 6%.
 - ✓ L'intégration de notre prime de travail dans la prime de fin d'année.
 - ✓ La revalorisation des gratifications de vacances et d'exploitation (et qui comptent pour la retraite).
 - ✓ L'amélioration des déroulements de carrière avec une augmentation significative des contingents, afin d'obtenir un délai de séjour sur le 1^e niveau de 7 ans maximum sur chaque qualification .

Être mieux considérés, reconnus est nécessaire et légitime pour renforcer le statut des cheminots qui protège les ASCT.